Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2019/ 08 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,
Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction Régionale Auvergne – Rhône Alpes** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sébastien FERRA	Directeur régional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette
Denis CHEMINAT	Directeur régional délégué	- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle
Fabrice GUICHON	Directeur régional délégué	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires

2 rue du Maupas - 87040 Limoges cedex 01
tél. 05 55 12 00 00 - fax 05 55 12 00 14

www.asp-public.fr - siret 130 006 372 00010

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Philippe VOISIN	Chef du service contrôles, Adjoint au responsable de site	*Pour le site de Lyon :* - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides agricoles *Pour le site de Lyon et dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Régis BECT	Chef du service général et informatique	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette - certifier les frais de déplacement
Christine GERARDIN	Cheffe du service formation professionnelle et emploi, Adjointe au responsable de site	*Pour le site de Clermont-Ferrand :* - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides *Pour le site de Clermont-Ferrand et dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Céline CANALS	Cheffe du service formation professionnelle et emploi	*Pour le site de Lyon :* - Certifier les frais de déplacement - Liquider toute pièces de recette - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles *Pour le site de Lyon et dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
André FARON	Adjoint à la Cheffe du service formation professionnelle et emploi	*Pour le site de Lyon :* - Certifier les frais de déplacement - Liquider toute pièces de recette - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Bertrand COIFFARD	Chef du service agriculture et développement rural par intérim	- Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides agricoles *Dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Bernard MARIN	Chef du service des contrôles	*Pour le site de Clermont-Ferrand :* - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides agricoles *Pour le site de Clermont-Ferrand et dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Anne-Laure GUILLEBERT	Adjointe au Chef du service des contrôles	*Pour le site de Lyon :* - Certifier les frais de déplacement *Pour le site de Lyon et dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Viviane MATARIN	Adjointe à la Cheffe de service formation professionnelle et emploi	- Liquider toute pièces de recette *Pour le site de Clermont-Ferrand :* - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Joëlle PRUVOST	Adjointe à la Cheffe du service agriculture et développement rural	- Liquider et ordonnancer les aides agricoles *Pour le site de Lyon* - Certifier les frais de déplacement

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Vincent BAUDOUIN	Adjoint au Chef de service des contrôles	*Pour le site de Clermont-Ferrand* - Certifier les frais de déplacement *Pour le site de Clermont-Ferrand et dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE	Cheffe du secteur intrumentation - Ordonnancement	- Liquider et ordonnancer les aides agricoles
Christophe STAMBOULI	Chef du secteur Contrôles	
Marie-Thérèse CARADIAT	Cheffe du secteur formation professionnelle	*Pour le site de Lyon :* - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Corinne PAMOULE	Cheffe du secteur Aides Nationales	
Aurélie RENAUD	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces	*Pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence* : - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Aurélie POUMEROL-GALLET	Cheffe du secteur contrôles surfaces	
David AGNIEL	Chef su secteur contrôles animaux	
Cécile BRETTE	Cheffe du secteur contrôles animaux et hors surfaces	

<u>Article 2</u> : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction Régionale Auvergne – Rhône Alpes**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sébastien FERRA	Directeur régional	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Denis CHEMINAT	Directeur régional délégué	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur secondaire
Fabrice GUICHON	Directeur régional délégué	*Dans leur domaine de compétence :* - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Céline CANALS	Cheffe du service formation professionnelle et emploi	*Dans leur domaine de compétence et pour leur site respectif* : - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire *En cas d'empêchement du directeur Régional et des Directeurs régionaux délégués, dans leur domaine de compétence et pour leur site respectif* : - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
André FARON	Adjoint à la Cheffe du service formation professionnelle et emploi	
Philippe VOISIN	Chef du service contrôles, Adjoint au responsable de site	
Christine GERARDIN	Cheffe du service formation professionnelle et emploi, Adjointe au responsable de site	
Viviane MATARIN	Adjointe à la Cheffe de service formation professionnelle et emploi	
Bernard MARIN	Chef du service des contrôles	
Bertrand COIFFARD	Chef du service agriculture et développement rural par intérim	*Dans leur domaine de compétence :* - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire *En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués et dans leur domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Régis BECT	Chef du service général et informatique	

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Joëlle PRUVOST	Adjointe à la Cheffe du service agriculture et développement rural	*En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués et dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire *En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués pour le site de Lyon et dans son domaine de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence *Pour le site de Lyon et dans son domaine de compétence :* - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE	Cheffe du secteur intrumentation - Ordonnancement	*En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués et dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire *En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués pour leur site et dans leur domaine de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Christophe STAMBOULI	Chef du secteur Contrôles	
Anne-Laure GUILLEBERT	Adjointe au chef du service des contrôles	*En cas d'empêchement du Directeur Régional, des Directeurs régionaux délégués pour leur site et dans leur domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Vincent BAUDOUIN	Adjoint au chef du sevice des contrôles	
Marie-Thérèse CARADIAT	Cheffe du secteur formation professionnelle	
Chantal DETHURENS	Cheffe du secteur apprentissage et assistance Sylaé	
Dominique PARIENTY	Cheffe du secteur contrôles et contentieux	
Zohra ROJO ROMEO	Cheffe du secteur oultils et méthodes	
Aurélie RENAUD	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces	
Aurélie POUMEROL-GALLET	Cheffe du secteur contrôles surfaces	
David AGNIEL	Chef du secteur contrôles animaux	
Corinne PAMOULE	Cheffe du secteur aides nationales	
Cécile BRETTE	Cheffe du secteur contrôles animaux et hors surfaces	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.
Elle prend effet à compter du 1er janvier 2019.

Fait à Limoges,
le 15 JAN. 2019

M. le Président Directeur Général (original)

Le Président Directeur général

Stéphane LE MOING

Ampliation :
M. l'Agent Comptable

Copies :
M. Sébastien FERRA
M. Denis CHEMINAT
M. Fabrice GUICHON
Mme Céline CANALS
M. André FARON
M. Philippe VOISIN
Mme Christine GERARDIN
Mme Viviane MATARIN
M. Bernard MARIN
M. Bertrand COIFFARD
M. Régis BECT
Mme Joëlle PRUVOST
Mme Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE
M. Christophe STAMBOULI
Mme Anne-Laure GUILLEBERT
M. Vincent BAUDOUIN
Mme Marie-Thérèse CARADIAT
Mme Chantal DETHURENS
Mme Dominique PARIENTY
Mme Zohra ROJO ROMEO
Mme Aurélie RENAUD
Mme Aurélie POUMEROL-GALLET
M. David AGNIEL
Mme Corinne PAMOULE
Mme Cécile BRETTE

DRH
DFJL